

# NOTICE

ANSM - Mis à jour le : 26/10/2016

## Dénomination du médicament

**GEL LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose  
Carbomère 974P**

## Encadré

**Pour les médicaments non soumis à prescription médicale :**

**Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Ne laissez pas ce médicament à la portée des enfants.

## Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose?
3. Comment utiliser GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

## **1. QU'EST-CE QUE GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?**

Ce médicament est un gel ophtalmique.

Il est préconisé pour soulager les symptômes d'irritation liés à la sécheresse oculaire (quand il existe une insuffisance de larmes).

## **2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose?**

**N'utilisez jamais GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose dans le cas suivant :**

- Si vous êtes allergique (hypersensible) au Carbomère ou à l'un des autres composants contenus dans GEL LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose.

*EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.*

## **Avertissements et précautions**

**Faites attention avec GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose :**

### **Précautions d'emploi**

- Ne pas injecter. Ne pas avaler.
- L'unidose contient suffisamment de gel ophtalmique pour le traitement des 2 yeux.
- L'unidose doit être jetée immédiatement après usage et ne doit pas être conservée en vue d'une utilisation ultérieure.
- Ne pas toucher l'œil avec l'embout du récipient unidose.

*EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.*

### **Enfants**

Sans objet.

### **Autres médicaments et GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose**

Si vous utilisez actuellement (ou avez prévu d'utiliser) un autre médicament afin de traiter une maladie des yeux, vous devez d'abord appliquer l'autre médicament ophtalmique et attendre 15 minutes avant d'utiliser Gel-larmes, gel ophtalmique en récipient unidose.

Gel-larmes, gel ophtalmique en récipient unidose doit être le dernier produit administré.

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

### **GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose avec des aliments et boissons**

Sans objet.

### **Grossesse et allaitement**

Ce médicament, dans les conditions normales d'utilisation, peut être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement.

D'une façon générale, il convient de demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

### **Sportifs**

Sans objet.

### **Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Une vision trouble, due à la formation de traînées durant quelques minutes, peut apparaître après l'instillation de ce gel dans le cul de sac conjonctival ; en conséquence, ne pas conduire, ne pas travailler hors des conditions de sécurité, ne pas utiliser de machines durant cette période.

### **GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose contient <{nommer le/les excipient (s)}>**

Sans objet.

## **3. COMMENT UTILISER GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose?**

### **Posologie**

Pour une bonne utilisation du gel, certaines précautions doivent être prises :

- se laver soigneusement les mains avant de procéder à l'application,
- *agitez vigoureusement la dose, ouverture vers le bas, avant de mettre une goutte.*
- éviter le contact de l'embout avec l'œil ou les paupières,
- instiller 1 goutte par œil en regardant vers le haut et en tirant légèrement la paupière inférieure vers le bas,
- pratiquer généralement 1 instillation sur chaque œil à traiter 2 à 4 fois par jour,
- jeter l'unidose après usage.

*DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.*

**Si vous avez utilisé plus de GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose que vous n'auriez dû :**

Rincer au sérum physiologique stérile.

**Si vous oubliez d'utiliser GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose:**

Ne prenez pas de double dose pour compenser celle que vous auriez oubliée de prendre.

**Si vous arrêtez d'utiliser GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose:**

Sans objet.

**4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?**

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- léger trouble visuel dû à la viscosité du gel après instillation jusqu'à ce que le produit se répartisse uniformément à la surface de l'œil, ceci est sans conséquence et ne doit pas faire arrêter le traitement.

**Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet:

[www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

**5. COMMENT CONSERVER GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose?**

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur, le sachet et l'unidose.

Après la première ouverture du sachet : utiliser les récipients unidoses dans les 30 jours suivant l'ouverture.

Après ouverture d'un récipient unidose : utiliser immédiatement et le jeter après utilisation.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

**6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS**

**Ce que contient GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose**

**· La substance active est :**

Carbomère (carbopol 974P\*)..... 1,50 mg

Pour une dose

\*Carbomère (carbopol 974P): Polymère synthétique de haut poids moléculaire d'acide acrylique réticulé.

**· Les autres composants excipients sont :**

Sorbitol, hydroxyde de sodium, eau purifiée.

**Qu'est-ce que GEL-LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose et contenu de l'emballage extérieur**

Ce médicament se présente sous la forme d'un gel ophtalmique en récipients unidoses conditionnés en sachet. Boîtes de 10, 20, 30 et 60 récipients unidoses.

**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

**LABORATOIRES THEA**

12, RUE LOUIS BLÉRIOT

63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

**Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché**

**LABORATOIRES THEA**

12, RUE LOUIS BLÉRIOT  
63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

#### **Fabricant**

**LABORATOIRE UNITHER**  
ESPACE INDUSTRIEL NORD  
151 RUE ANDRE DUROUCHEZ  
CS 28028  
80084 AMIENS CEDEX 2

#### **Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen**

[À compléter ultérieurement par le titulaire]

#### **La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :**

**06/2016.**

#### **Autres**

Sans objet.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).